

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 18 Avril 2008

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 3/05

OBJET : RD 607 - Déclassement d'une parcelle du domaine public départemental pour intégration dans le domaine privé du Département, située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours. Approbation des résultats d'enquête publique et de la cession d'une partie de cette parcelle à la Société Weber et Broutin France.

- Canton de Nemours

<p>RÉSUMÉ : Le présent rapport est relatif à l'approbation des résultats de l'enquête publique de déclassement d'une parcelle du domaine public départemental pour intégration dans le domaine privé du Département, située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours, ainsi que l'approbation de la cession d'une partie de cette parcelle à la Société Weber et Broutin France.</p>

L'Assemblée départementale a pris en considération lors de sa séance du 28 septembre 2007, le projet de déclassement d'une parcelle du domaine public départemental située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours pour intégration dans le domaine privé du Département et la cession d'une partie de celle-ci à la Société Weber et Broutin France en vue de son agrandissement.

L'enquête publique de déclassement s'est déroulée du 4 décembre 2007 au 20 décembre 2007 inclus.

Aucune observation n'a été enregistrée sur le registre d'enquête et le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'issue de l'enquête dans son rapport en date du 21 décembre 2007.

Il peut donc être procédé à la cession de 5 406 m² au profit de la Société Weber et Broutin France moyennant un prix de 2 € le mètre carré établi par le service des domaines en date du 27 avril 2007, soit un montant de 10 812 €.

Afin de permettre le transfert effectif de propriété qui sera concrétisé par un acte en la forme administrative, je vous remercie, si vous en êtes d'accord, de bien vouloir adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 3/05 des rapports soumis à la commission
n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

Rapporteurs : M. BERQUIER
Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

MME TALLET
Commission n° 7 - Finances

Séance du 18 Avril 2008

OBJET : RD 607 - Déclassement d'une parcelle du domaine public départemental pour intégration dans le domaine privé du Département, située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours. Approbation des résultats d'enquête publique et de la cession d'une partie de cette parcelle à la Société Weber et Broutin France.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu l'estimation établie par le service des domaines en date du 27 avril 2007,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les résultats de l'enquête publique de déclassement d'une parcelle du domaine public départemental située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours pour incorporation dans le domaine privé du département et cession d'une partie de celle-ci à la Société Weber et Broutin France.

Article 2 : d'approuver la cession par le Département au profit de la Société Weber et Broutin France de 5 406 m² au prix de 10 812 €.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

